



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'énergie opérationnelle
Direction
Sous-direction ressources humaines**

Malakoff, le **08 OCT. 2021**
N° /DSEO/SDRH/SDRH2/RF/NP

001329

CIRCULAIRE

relative au recrutement sur titres des officiers logisticiens des essences en 2022.

Annule et remplace la circulaire n° 1213/DSEO/SDRH/SDRH2/RF/NP du 10/09/2021.

RÉFÉRENCES : a) décret n° 2014-1455 du 5 décembre 2014 (JO n° 283 du 7 décembre 2014, texte n° 9 ; signalé au BOC 63/2014 ; BOEM 503.1.1.3) ;

b) arrêté du 31 juillet 2020 (JO n° 194 du 8 août 2020, texte n° 27) ;

c) arrêté du 5 février 2015 (JO n° 37 du 13 février 2015, page 2771, texte n° 54) ;

ANNEXES : trois annexes

T. ABROGÉ : circulaire n°1168/DCSEA/SD-RH/PM/RF/NP du 20 août 2020 relative au recrutement sur titres des officiers logisticiens des essences en 2021.

Un concours sur titres pour le recrutement d'officiers logisticiens des essences (OLE) est organisé en 2022.

Ce concours comporte des phases d'admissibilité et d'admission. La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de candidature et de déroulement des épreuves. Elle fixe le calendrier des différentes phases.

1. MODALITÉS DE CANDIDATURE

1.1. Conditions de candidature

Le concours est ouvert aux candidats âgés de vingt-sept ans au plus, titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un autre titre ou diplôme reconnu équivalent.

Les conditions de diplôme sont appréciées au plus tard le 1^{er} décembre 2022.

La condition d'âge est appréciée au 1^{er} janvier 2022 (être né après le 1^{er} janvier 1995).

Pour les candidats ayant déjà effectué un volontariat dans les armées, les conditions d'âge sont augmentées d'un temps égal à celui effectué au sein des armées sans toutefois pouvoir excéder un an.

Les conditions d'aptitude exigées des candidats pour se présenter au concours sont fixées dans l'arrêté cité en 2^e référence.

1.2. Composition des dossiers

Les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature dûment complétée (dont le modèle figure en annexe III) ;
- une lettre manuscrite de motivation du candidat adressée au sous-directeur des ressources humaines (SDRH) du service de l'énergie opérationnelle (SEO) ;
- un *curriculum vitae* faisant ressortir le parcours scolaire et universitaire accompagné d'une photo d'identité ;
- la copie de l'un des diplômes mentionnés dans les conditions de candidature précisées dans le décret cité en 1^{re} référence (diplôme d'ingénieur ou diplôme conférant le grade de Master ou diplôme reconnu équivalent) ;
- un diplôme ou attestation certifiant d'un niveau en langue anglaise (DCL, TOEIC ou TOEFL) ;
- la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport du candidat ;
- le numéro identifiant défense attribué au candidat par le bureau du service national de son lieu de naissance ;
- un certificat médical établi par un médecin militaire d'active datant de moins d'un an, mentionnant le SIGYCOP et constatant l'aptitude du candidat ;
- le certificat individuel de participation du candidat à la « journée défense citoyen » (JDC) ou la dispense.

Une demande de bulletin n° 2 du casier judiciaire complétera le dossier. Elle sera initiée par le centre de soutien technique et administratif (CSTA).

1.3. Adresse d'envoi des dossiers

Les dossiers devront parvenir directement au CSTA avant le 25 mars 2022, cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

CSTA
SDA/RH/PMFM/FM
47, rue Sainte Catherine
Caserne Thiry
BP 60016
54035 NANCY CEDEX

1.4. Point de contact

Pour tout renseignement, il est possible de contacter la cellule formation mixte du CSTA :

- téléphone : 03 83 19 34 08 ou 03 54 95 63 75 ;
- adresse mail :
 - seo.delpia.sda-576230.grp@intradef.gouv.fr ou dseo.recrutement.fct@intradef.gouv.fr.

2. CALENDRIER DES PHASES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ADMISSION

2.1. Phase d'admissibilité

Cette phase consiste en l'examen du dossier des candidats par le jury.

Elle se déroulera au CSTA du 11 au 15 avril 2022. A l'issue de ces travaux, le jury arrêtera par ordre alphabétique la liste des candidats admissibles qui sera publiée au *Bulletin officiel des armées*. Ces derniers seront prévenus par courrier et convoqués dans le même temps aux épreuves d'admission. Les convocations préciseront les dates et horaires de passage des candidats.

2.2. Phase d'admission

Cette phase se déroulera du 7 au 10 juin 2022 à la base pétrolière interarmées (BPIA) située à Chalon sur Saône. Elle comportera deux entretiens ainsi que des épreuves sportives dont les détails sont mentionnés dans les annexes I. et II.

2.2.1. Nature des entretiens

Le premier entretien individuel, d'une durée de 40 minutes, vise à apprécier, pour chaque candidat, sa personnalité, son parcours, son équilibre émotionnel, ses motivations et son niveau de qualification dans un domaine de spécialité particulier.

Le deuxième entretien individuel vise à mettre en valeur les aptitudes du candidat au regard de ses connaissances générales, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit.

Le candidat tire au hasard un sujet se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il bénéficie d'un temps de préparation de 20 minutes. L'entretien débute par un exposé de 10 minutes et se poursuit sous la forme d'un dialogue de 20 minutes avec le jury.

Au cours de cet entretien et pendant 5 minutes, il peut être prévu que tous les candidats soient amenés à répondre, en anglais, à des questions du jury.

2.2.2. Nature des épreuves sportives

Les candidats effectuent les quatre épreuves sportives obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une épreuve de natation ;
- une épreuve de course de vitesse ;
- une épreuve de course de demi-fond ;
- une épreuve de tractions et d'abdominaux

3. ABROGATION – PUBLICATION

La circulaire n° 1168/DCSEA/SD-RH/PM/RF/NP du 20 août 2020 relative au recrutement sur titres des officiers logisticiens des essences en 2021 est abrogée.

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

L'ingénieur en chef de 1ère classe Eric MAQUIGNON
Sous-directeur ressources humaines
Direction du service de l'énergie opérationnelle

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- DRHAT
- DPMM
- DRHAAE
- DGGN/SRH/BPO
- DCSSA
- DCSCA
- DCSID
- DGA
- BPIA
- CEPIA
- DELPIA/SDA/BRH/PMFM/PM
- DSEO/SDRH2/PM/Gestion
- DSEO/SG/BI (pour insertion)

ANNEXE I.

CONTENU DES ÉPREUVES SPORTIVES

1. ÉPREUVE DE NATATION

Il s'agit de nager en style libre, en piscine, une distance de 50 mètres avec ou sans virage. Le candidat peut, à son choix, plonger, sauter ou être déjà dans l'eau en contact avec le mur au moment où le départ est donné.

Les candidats sont en maillot de bain. Les seuls équipements autorisés sont : bonnet de bain, lunettes de natation, pince-nez et bouchons d'oreille. Les concurrents sont répartis par groupes d'importance numérique aussi semblables que possible.

2. ÉPREUVE DE COURSE DE VITESSE

Il s'agit d'une course de 50 mètres, effectuée sur une piste et en couloir, le départ pouvant s'effectuer à l'aide de starting-blocks.

Les candidats sont en tenue de sport et les chaussures à pointes sont autorisées (6 mm maximum). Les candidats effectuent cette épreuve par groupes d'importance numérique aussi semblables que possible.

3. ÉPREUVE DE COURSE DE FOND.

Il s'agit d'une course de 3 000 mètres, effectuée sur une piste d'athlétisme, avec départ en ligne. Les candidats sont en tenue de sport et les chaussures à pointes sont autorisées. Les candidats effectuent cette épreuve par groupes d'importance numérique aussi semblables que possible et d'effectif inférieur ou égal à 20.

4. ÉPREUVE DE TRACTIONS ET D'ABDOMINAUX.

4.1. Tractions.

Il s'agit d'exercer des flexions simultanées des bras en pronation jusqu'à ce que le menton soit au-dessus de la barre, puis de descendre jusqu'à la position bras tendus (coudes déverrouillés). La position des pouces sur la barre est laissée à l'appréciation du candidat. La distance entre les mains correspond à la largeur des épaules du candidat. Un maximum de tractions doit être exécuté sans limite de temps.

4.2. Abdominaux.

Le candidat est allongé sur le dos, genoux et hanches fléchis à 90°. Les pieds, en appui contre un mur ou sur une chaise, sont tenus par un moniteur d'entraînement physique et sportif ou bloqués contre un espalier.

Les épaules doivent être décollées du sol, les coudes fléchis, les mains sur la face avant des épaules, les bras en contact avec la poitrine et le menton placé contre le sternum.

Au signal, le candidat réalise une flexion du tronc jusqu'au contact des coudes avec les cuisses puis retour à la position de départ, les épaules et la tête ne devant à aucun moment toucher le sol.

La position des mains, des coudes et des bras doit rester inchangée tout au long du test (contact permanent des bras avec la poitrine et de la région lombaire avec le sol).

Ce test doit être exécuté sans interruption équivalent à un temps de repos.

ANNEXE II.

BARÈME DES ÉPREUVES SPORTIVES.

NOTES.	HOMMES.					FEMMES.				
	Tractions	Abdominaux	Course 50 m	Course 3 000 m	Natation 50 m	Tractions	Abdominaux	Course 50 m	Course 3 000 m	Natation 50 m
20	/	/	6" 47	10'29"	29" 6	/	/	7" 61	12'58"	36" 2
19	/	/	6" 51	10'41"	30" 2	/	/	7" 69	13'16"	37" 2
18	/	/	6" 56	10'53"	30" 8	/	/	7" 77	13'37"	38" 4
17	/	/	6" 61	11'06"	31" 6	/	/	7" 86	13'59"	39" 7
16	/	/	6" 65	11'21"	32" 3	/	/	7" 96	14'23"	41" 1
15	/	/	6" 70	11'36"	33" 1	/	/	8" 07	14'49"	42" 7
14	/	/	6" 82	11'53"	35" 1	/	/	8" 18	15'17"	44" 5
13	/	/	6" 89	12'10"	36" 5	/	/	8" 31	15' 48"	46" 5
12	/	/	6" 97	12'29"	38" 0	/	/	8" 44	16'21"	48" 8
11	/	/	7" 06	12'50"	39" 7	/	/	8" 58	16'58"	51" 3
10	12	55	7" 15	13'12"	41" 7	5	45	8" 73	17'37"	54" 1
9	10	50	7" 25	13'36"	43" 9		40	8" 89	18'19"	57" 2
8	9	45	7" 36	14'02"	46" 4	4	35	9" 06	19'06"	1' 00" 8
7	8	40	7" 47	14' 29"	49" 1		30	9" 25	19'56"	1' 04" 7
6	7	35	7" 60	14'59"	52" 3	3	25	9" 45	20'51"	1' 09" 1
5	6	30	7" 70	15'30"	56" 0		20	9" 70	21'40"	1' 14" 0
4	5	27	7" 88	16'05"	59" 8	2	17	9" 89	22'54"	1' 19" 6
3	4	24	8" 03	16'42"	1' 04" 2		15	10" 14	24'04"	1' 25" 8
2	3	21	8" 20	17'22"	1' 09" 3	1	12	10" 40	25'19"	1' 32" 7
1	2	18	8" 38	18'05"	1' 14" 9		9	10" 69	26'42"	1' 40" 5

Nota : En cas de performance intermédiaire, la note à attribuer est celle qui correspond à la performance immédiatement inférieure. Les épreuves non effectuées, non terminées ou dont les performances sont inférieures à celle de la note 1 sont notées zéro.

COCHEZ ET REMPLISSEZ EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE

5

Imprimé de candidature obtenu auprès du :

Site internet du SEO :

LISEZ, DATEZ ET SIGNEZ.

6

AVERTISSEMENT

1. Les réponses ont un caractère obligatoire.

2. La candidature ne pourra être retenue définitivement qu'après réception de la totalité des pièces constitutives du dossier.

3. Les informations sont destinées à être traitées sous forme automatisée (arrêté du 7 novembre 1994 relatif à la mise en œuvre du traitement automatisé d'informations nominatives du concours d'entrée dans le corps des officiers logisticiens des essences.

4. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, le droit d'accès et de rectification pourra être exercé en adressant, par écrit, une demande à la DSEO.

Date :

Signature du candidat :

Cette fiche de candidature est à remplir avec le plus grand soin (6 parties) et à joindre aux différentes pièces citées en première page pour constituer votre dossier de candidature.

(1) En lettres capitales d'imprimerie ; laisser un espace si le nom comporte plusieurs parties (particule, article, nom composé) ; indiquer les accents ; pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.

(2) Dans l'ordre de l'état civil ; **souligner le prénom usuel.**

(3) Adresse précise où devront être adressés les convocations et les résultats définitifs.

Inscrire les noms de localité et les noms propres en lettres capitales.

Mentionner le code postal. S'il y a plusieurs adresses, les inscrire avec les dates de présence.

Important : Pour un bon suivi de votre dossier d'inscription, il est indispensable de nous communiquer votre numéro de téléphone et votre adresse électronique avec lesquels le bureau RH du CSTA pourra vous joindre.